

**l'avenir**

UNE PUBLICATION  
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

5004 NAMUR-BOUGE, route de Hannut 38  
5600 PHILIPPEVILLE, boulevard du Centenaire 1

**PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
Bruno de Cartier

**ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :**  
KQM sprl, représentée par Quentin GEMOETS

**RÉDACTEUR EN CHEF  
ET ÉDITEUR RESPONSABLE :**

Thierry Dupièreux  
Route de Hannut 38 - 5004 Namur - Bouge  
Tél. : 081/24 88 11 - Fax : 081/22 60 24

**CHEFS D'ÉDITION :**  
Jean-François PACCO - Bruno MALTER  
infonam@lavenir.net - www.lavenir.net

**RÉDACTION DE NAMUR :**  
Tél. : 081/24 88 11 - fax : 081/22 00 87

**RÉDACTION DE PHILIPPEVILLE :**  
Tél. : 071/66 23 40 - fax : 071/66 23 49

**RÉDACTION DE CHARLEROI :**  
Tél. : 071/53 29 30 - fax : 071/53 29 38  
charleroi@lavenir.net

**SERVICE CLIENTÈLE :**  
Contacts librairies : libraires@lavenir.net  
Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements : abonnes@lavenir.net  
Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01  
Commandes photos : tél. 081/24 88 11  
CBC 193-1234942-56

**PROMOTION ET DIFFUSION :**  
Tél. : 081/24 88 11 - fax : 081/23 62 01

**Publicité NATIONALE :**  
Corelio Connect : 02/467 27 90  
corelioconnect@corelio.be  
www.corelioconnect.be

**Publicité RÉGIONALE :**  
Sylvie WODON : 081/23 62 40

**Publicité EN LIGNE :**  
Corelio Connect : 02/467 27 90  
corelioconnect@corelio.be  
www.corelioconnect.be

**PETITES ANNONCES :**  
Spotter : 0800/99 008  
petitesannonces@lavenir.net  
www.spotter.be

**NECROLOGIE :**  
Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97



Ce journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie en de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les distribuer, les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copiepresse au 02/558 97 80 ou via info@copiepresse.be. Plus d'infos : www.copiepresse.be

**Je m'abonne à  
l'avenir**

Je choisis l'édition suivante :

- Namur  
 Basse-Sambre  
 Entre-Sambre-et-Meuse  
 Brabant wallon  
 Huy-Waremme  
 Luxembourg  
 Le Courrier (Mouscron)  
 Le Courrier de l'Escaut  
 Le Jour Verviers

Le journal me sera fourni :

- chez mon libraire\*  
 à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :

- 1 an pour 262 €  
 6 mois pour 145 €  
 3 mois pour 80 €

Et je profite de mes avantages «abonné» à découvrir dans mon journal ou sur [www.lavenir.net/avantages](http://www.lavenir.net/avantages)

Nom :

Prénom :

Rue :

N° : Boîte :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

GSM :

Date de naissance :

E-Mail :

Signature :

\*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie  
Infos indispensables et disponibles sur [www.lavenir.net/libraires](http://www.lavenir.net/libraires)

Nom de la librairie :

Rue :

N° : Boîte :

Code postal :

Localité :

Je renvoie ce coupon :

- par courrier, sans frais de timbre, j'indique sur l'enveloppe : Code-réponse-Éditions de l'Avenir «Abonnez-vous» - DA 852-897-4 5004 Bouge.  
- par fax : 081/23 62 01

ou je me rends sur le site [www.lavenir.net/abo](http://www.lavenir.net/abo)

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des éditions de l'Avenir (Corelio) et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case   
Date limite de souscription : 30 septembre 2013

12114

VIRROINVAL

# Vivre où, comment, avec qui ?

Près de 60 personnes ont assisté à la conférence de Jacques Stevens, promoteur d'un habitat groupé dans l'ancienne tannerie de Dourbes.

● Maurice VANDEWEYER

Un succès un peu inattendu pour cette conférence sur un habitat groupé. Les petits plats étaient mis dans les grands puisque conférenciers et témoins se sont succédé au pupitre pour parler de leurs expériences et de leurs projets.

Dans un premier temps, ont pris successivement la parole : Matthieu Lietaert (*Docteur en sciences politiques, chercheur*) sur la copropriété en général puis Benoît Debuigne sur le rôle de l'association «Habitat et Participation» et plus précisément les services qu'elle peut rendre aux personnes et aux groupes concernés par un projet d'habitat groupé.

Sont venus ensuite les témoignages de Georges Debaisieux et Danièle Pasteur, respectivement initiateur et coordinatrice accueil de la ferme Wevy Weron qui est un habitat groupé de Wépion constitué déjà depuis une trentaine d'années.

**Un intérêt certain**

«La conférence a rassemblé une soixantaine de personnes, nous explique Jacques Stevens, dont seize viennent de villages avoisinants. Elles nous ont demandé expressément d'être tenues au courant de la suite du projet. Huit parmi elles se sont déclarées candidates à l'acquisition d'un appartement ! Le projet poursuit donc son chemin.»

Il est évident que ce projet est d'envergure et Jacques Stevens et son associé Francis Busigny ont expliqué de long en large leur vision de cette infrastructure qui semble être le nec plus



EdA - 201772169259

Preuve que le thème de l'habitat groupé intéresse de plus en plus de personnes.

## La permaculture, c'est quoi ça ?

La permaculture, d'une manière générale, est la conception consciente de paysages qui miment les modèles et les relations observés dans la nature. Elle vise à obtenir une production abondante de nourriture et d'énergie pour satisfaire les besoins locaux. La philosophie de la

permaculture consiste à travailler avec la nature et non pas contre elle.

L'éthique de la permaculture peut être résumée en trois points. Le premier est de prendre soin de la nature, le second est de prendre soin de l'humain et le troisième est de partager équitablement en

limitant la consommation et la reproduction et en redistribuant les surplus.

La permaculture ne cherche pas à savoir ce que l'on peut demander à un terroir, car une telle question est justement antipermaculture, mais plutôt ce que peut nous donner le terroir. **M.V.**

ultra de l'habitat groupé répondant aux questions : « Vivre où ? Avec qui ? Comment ? », afin d'éviter le gâchis social bien connu dans les grandes villes.

**Priorités au bien vivre**

Le système de cet habitat groupé veillera à assurer à chaque résident un bien vivre tant par un espace strictement privé qu'à travers un espace commun. Il sera mis en œuvre des matériaux et des techniques contemporains, performants, respectueux de la nature, pour tendre à une solide indépendance énergétique et, pour partie au moins, alimentaire.

Dans cet esprit des orientations de base ont été retenues tant sur le plan sociétal que sur les plans architectural et technique.

Les résidents seront liés par une charte rappelant quatre principes fondamentaux : le respect et la considération de chacun, la valeur du bon voisinage, le respect de l'environnement naturel et le respect du bâtiment et des installations communes. Jacques Stevens énumère ensuite toutes les données, les obligations et les devoirs de toutes les parties mises en cause pour le bien commun.

**Des aménagements**

Francis Busigne explique alors des aménagements comme une salle commune avec cuisine et sanitaires, animations et/ou repas communautaires occasionnels ou pour accueil d'invités par l'un ou l'autre résident, un four à pain, une laverie commune (lave-linge, séchoirs, calandreuses), piscine, sauna, salle de jeux, etc. mais aussi de la permaculture. (voir cadrée).

Ces aménagements visent évidemment à une convivialité idéale dans un respect complet de l'environnemental. ■

► Jacques Stevens 0475/201 986.



EdA - 201624002688

Après avoir longtemps abrité des activités industrielles, le site pourrait accueillir du logement groupé.



EdA - 201772169207

Debout, les deux promoteurs de ce projet novateur : Jacques Stevens et son associé Francis Busigny.